



Revue de presse



Dimanche 29 Octobre 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Finances: Faïd reçoit des représentants des chambres des notaires



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a reçu, samedi à Alger, des représentants des chambres des notaires, en vue d'assurer l'adhésion de cette corporation dans le processus de numérisation, notamment de l'administration du domaine national et des impôts, indique un communiqué du ministère.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Modernisation des services bancaires: Faïd copréside une réunion de coordination avec le ministre de la Poste et des Télécommunication



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a coprésidé avec le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, une réunion de coordination intersectorielle regroupant le secteur bancaire, les entités en charge du paiement électronique et des structures du ministère des Finances, relative à la modernisation des services bancaires et le développement du paiement électronique, a indiqué vendredi un communiqué du ministère des Finances.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Finances : mouvement partiel dans le corps des conservateurs fonciers

Le ministère des Finances a opéré, jeudi, un mouvement partiel au niveau de l'Administration du domaine national ayant touché le corps des conservateurs fonciers dans plusieurs wilayas du pays.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Conseil de la nation : adoption de la loi de finances rectificative pour 2023

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, jeudi, le texte de la loi de finances rectificative pour l'exercice 2023, visant essentiellement à prendre en charge les dépenses ordinaires supplémentaires induites par les mesures prises par les pouvoirs publics pour préserver le pouvoir d'achat des ménages, renforcer la sécurité alimentaire et appuyer le programme d'investissement public dans certaines wilayas.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Industrie: la hausse des investissements a soutenu la croissance économique de l'Algérie

La hausse des investissements, notamment dans les grands projets industriels, a stimulé l'activité économique de l'Algérie au premier trimestre 2023 et devrait continuer à soutenir la croissance entre 2023 et 2025, a indiqué la Banque mondiale (BM) dans son dernier rapport consacré à la situation économique en Algérie.



Finances : Mouvement partiel dans le corps des conservateurs fonciers

Le ministère des Finances a opéré, jeudi dernier, un mouvement partiel au niveau de l'Administration du domaine national, ayant touché le corps des conservateurs fonciers dans plusieurs wilayas du pays.

M. Faïd reçoit des représentants des chambres des notaires : faciliter les échanges d'informations électroniques



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a tenu hier une réunion de concertation et de coordination, au niveau de son département ministériel, avec les représentants de la corporation des notaires, dans le but de renforcer la compréhension mutuelle et d'assurer une adhésion active de cette corporation dans le processus de numérisation du ministère des Finances et tout particulièrement l'administration du domaine national et des impôts, explique la même source.

Adoption de la Loi de finances rectificative pour 2023 : Prise en charge de l'impact financier des mesures du Gouvernement

Pas moins de 135 votants et autant de «oui» émanant de sénateurs pour adopter la loi de finances rectificative pour 2023, lors de la séance plénière tenue jeudi.

Dans son intervention, à l'issue de la séance de vote, le ministre des Finances a brandi les principaux axes du texte en question, notamment la nécessaire mobilisation de ressources budgétaires supplémentaires, pour concrétiser les engagements du gouvernement portant préservation du pouvoir d'achat des citoyens, soutien et diversification des activités économiques.



Conseil des ministres, mesures fiscales décidées par le Chef de l'Etat : Opérateurs économiques, consommateurs et experts unanimes : Soulagement et satisfaction

Conseil des ministres, mesures fiscales décidées par le Chef de l'Etat : Opérateurs économiques, consommateurs et experts unanimes : Soulagement et satisfaction

Conseil des ministres, mesures fiscales décidées par le Chef de l'Etat : Opérateurs économiques, consommateurs et experts unanimes : Soulagement et satisfaction.



Diversification économique, création d'emplois, exportations hors hydrocarbures... : La Banque mondiale encense la démarche des autorités algériennes

La hausse des investissements, notamment dans les grands projets industriels, a stimulé l'activité économique de l'Algérie au premier trimestre 2023 et devrait continuer à soutenir la croissance entre 2023 et 2025, a indiqué la Banque mondiale (BM) dans son dernier rapport consacré à la situation économique en Algérie.



Préservation du pouvoir d'achat : Nouvelles mesures incitatives

Réuni mercredi dernier, le Conseil des ministres a examiné le projet de loi de finances pour 2024. Conformément aux recommandations du président de la République, la protection du pouvoir d'achat des citoyens est privilégiée dans le texte pour préserver la dimension sociale de l'Etat.



Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse : Le cadre réglementaire régissant le financement participatif publié au JO

Le cadre réglementaire régissant le mode de financement participatif (Crowdfunding), qui permet la collecte de fonds via des plateformes internet, a été publié dans le Journal Officiel n° 68. Il s'agit de l'arrêté du 4 septembre 2023 portant approbation du règlement de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) n 23-01 du 12 avril 2023 fixant les conditions d'agrément, d'exercice et de contrôle des Conseillers en investissement participatif (CIP).

Finances : mouvement partiel dans le corps des conservateurs fonciers

Le ministère des Finances a opéré, jeudi, un mouvement partiel au niveau de l'Administration du domaine national ayant touché le corps des conservateurs fonciers dans plusieurs wilayas du pays.



Finances : Faïd reçoit des représentants des chambres des notaires



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a reçu, samedi à Alger, des représentants des chambres des notaires, en vue d'assurer l'adhésion de cette corporation dans le processus de numérisation, notamment de l'administration du domaine national et des impôts, indique un communiqué du ministère.



Modernisation des services bancaires : Faïd coprésidé une réunion de coordination avec le ministre de la Poste et des Télécommunications

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a coprésidé avec le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, une réunion de coordination intersectorielle regroupant le secteur bancaire, les entités en charge du paiement électronique et des structures du ministère des Finances, relative à la modernisation des services bancaires et le développement du paiement électronique, a indiqué vendredi un communiqué du ministère des Finances.



Le sénat adopte la loi de finances rectificative pour 2023 : Des ressources supplémentaires pour préserver le pouvoir d'achat

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, jeudi dernier, le texte de la loi de finances rectificative pour l'exercice 2023, visant essentiellement à prendre en charge les dépenses ordinaires supplémentaires induites par les mesures prises par les pouvoirs publics pour préserver le pouvoir d'achat des ménages, renforcer la sécurité alimentaire et appuyer le programme d'investissement public dans certaines wilayas.



Inclusion financière : Le grand challenge des banques

Les services bancaires sont, plus que jamais, indispensables à une intégration sociale. Innovants et diversifiés, ils permettront de booster l'inclusion financière et de capter de plus en plus l'épargne nationale, surtout la masse qui circule dans la sphère informelle.



[Pour bien mener la modernisation du système bancaire](#)

[Finances et Télécoms accordent leurs violons](#)

La nécessité de travailler ensemble, en équipe, pour concrétiser un objectif commun celui de l'amélioration du service public offert aux citoyens.

D'une importance capitale pour la relance économique, la réforme bancaire entame une nouvelle étape de développement à travers l'édification d'une synergie efficace entre les secteurs stratégiques.



[Elle a salué les performances de l'économie algérienne](#)

[La Banque mondiale élogieuse](#)

L'Algérie dispose encore d'un potentiel pour diversifier son économie et réduire sa dépendance à l'égard des importations.

Le nouveau rapport de la Banque mondiale sur l'économie nationale met en exergue «une performance économique soutenue», ainsi que des «efforts pour stimuler l'investissement du secteur privé», devant être renforcés, selon ce document de suivi de la situation économique en Algérie. Pour la première fois depuis 2015, le PIB hors hydrocarbures a enregistré une hausse de 4,3% en 2022, dépassant son niveau pré-pandémique et constituant un taux de croissance historique et le plus élevé depuis près d'une décennie.



[Conseil de la nation](#)

[La loi de finances rectificative adoptée](#)

Ce texte vise essentiellement à prendre en charge les dépenses ordinaires induites par les mesures prises par les pouvoirs publics.

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, jeudi, le texte de la loi de finances rectificative pour l'exercice 2023. Ce texte qui a été déjà voté par l'APN, vise essentiellement à prendre en charge les dépenses ordinaires induites par les mesures prises récemment par les pouvoirs publics.



[Selon son dernier rapport](#)

[La banque mondiale encense l'Algérie](#)

L'activité devrait être tirée par certains grands projets d'investissement dans les mines et le transport.

Recommandant la poursuite des réformes, pour diversifier l'économie nationale, et optimiser les capacités d'investissement et réduire les risques liés à la dépendance aux revenus hydrocarbures, la Banque mondiale a relevé dans son rapport sur les perspectives économiques de l'Algérie pour 2023 que «la croissance dynamique de la production hors hydrocarbures s'est poursuivie au cours des six premiers mois de l'année en cours, bien qu'à un rythme plus lent, soutenue par l'investissement et la consommation publique.



[Projet de loi de finances 2024](#)

[Le caractère social de l'état indiscutable](#)

Améliorer le niveau de vie des citoyens, voilà l'obsession du président de la République Abdelmadjid Tebboune. Durant ses quatre ans à la tête du pays, le chef de l'État n'a cessé de prendre des mesures pour concrétiser le plus important de ses 54 engagements électoraux. L'année 2024 s'annonce dans la même lignée, avec le PLF 2024 adopté en Conseil des ministres, consacrant le caractère social prôné par le président Tebboune qui a pris de nouvelles mesures pour protéger les Algériens contre la tendance inflationniste qui frappe le monde entier.

Ministère des Finances : Les notaires associés au processus de numérisation



Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a tenu une réunion de concertation et de coordination, au niveau de son département ministériel, avec les représentants de la corporation des notaires. Par cette rencontre, précise un communiqué du ministère, il est envisagé de « renforcer la compréhension mutuelle et d'assurer une adhésion active de cette corporation dans le processus de numérisation du ministère des Finances et tout particulièrement l'administration du domaine national et des impôts ».

Ministères des Finances et des Postes : Ensemble pour la modernisation des services bancaires et le développement du paiement électronique

Une réunion de coordination intersectorielle regroupant le secteur bancaire, les entités en charge du paiement électronique et des structures du Ministère des Finances a été tenue, le 26 octobre, au siège du Ministère de Tutelle et co-présidée par le ministre Laaziz Faid et son collègue au gouvernement chargé de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki.

Les échanges ont porté sur l'amélioration de la coopération entre les deux départements pour un meilleur accompagnement des projets de modernisation des services bancaires et de développement du paiement électronique dans le pays.



Ministère des finances : assainissement de la Direction des Domaines

Dans le cadre de l'action de grande envergure menée par le ministère des finances pour asseoir les principes de transparence, d'intégrité et d'efficacité dans l'accomplissement des tâches des différentes composantes de ce département stratégique, un mouvement partiel qui a touché dans un premier temps les conservateurs fonciers à travers nombre de wilayas, est en cours d'exécution.



Finances : Faïd reçoit des représentants des chambres des notaires

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a reçu, samedi à Alger, des représentants des chambres des notaires, en vue d'assurer l'adhésion de cette corporation dans le processus de numérisation, notamment de l'administration du domaine national et des impôts, indique un communiqué du ministère.



Finances : Faïd reçoit les représentants des chambres de notaires

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a reçu, samedi, à Alger, des représentants des chambres des notaires, afin de garantir l'adhésion de cette société au processus de numérisation, notamment l'administration du domaine national et des impôts, indique un communiqué de presse. Libération du ministère.



Le ministre des finances s'entretient avec les représentants des chambres des notaires

Le Ministre des Finances, Laaziz Faïd, a tenu ce samedi une réunion de concertation et de coordination, au niveau de son département ministériel, avec les représentants de la corporation des Notaires, dans le but de renforcer la compréhension mutuelle et d'assurer une adhésion active de cette corporation dans le processus de numérisation du ministère des Finances et tout particulièrement l'administration du domaine national et des impôts.



La modernisation des services bancaires à l'ordre du jour

Le développement de l'e-paiement et la modernisation des services bancaires sont au cœur de la stratégie d'inclusion financière mise en place par les pouvoirs publics. Une question qui a d'ailleurs été au cœur d'une récente réunion coprésidée par le ministre des Finances, Laaziz Faïd et le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki.



Modernisation des services bancaires et promotion du paiement électronique : l'accent mis sur l'infrastructure connectée et l'innovation systémique

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé une réunion de coordination multisectorielle en compagnie du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi-Triki sur la modernisation des services bancaires et développement des paiements électroniques.

«Cette réunion, qui a eu lieu jeudi dernier a réuni les principaux acteurs des secteurs financier et des communications filaires et sans fil, y compris les banques publiques, les responsables de l'Association des guichets automatiques bancaires (Société d'automatisation des transactions interbancaires), la Société des services bancaires égyptienne, ainsi que le délégué général de l'Association des banques et des institutions financières algériennes», selon le communiqué du ministre des Finances.

Modernisation des services bancaires et promotion du paiement électronique : l'accent mis sur l'infrastructure connectée et l'innovation systémique



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé une réunion de coordination multisectorielle en compagnie du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi-Triki sur la modernisation des services bancaires et développement des paiements électroniques.



Paiement électronique: Pour des services financiers accessibles pour tous

Le travail d'équipe ou collaboratif entre les secteurs des télécommunications et des finances s'avère indispensable afin d'aller vers une modernisation des services bancaires et le développement du paiement électronique. C'est le constat établi lors d'une réunion entre le ministre des Finances, Laaziz Faïd, et le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, et à laquelle ont pris part les directeurs généraux des banques publiques, les responsables du GIE Monétique et de la SATIM (Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique), de la SSB (Société des services bancaires), le délégué général de l'ABEF, ainsi que le directeur général d'Algérie Poste et le directeur général d'Algérie Télécom.

مالية : فايد يستقبل ممثلي غرف الموثقين

استقبل وزير المالية، لعزیز فايد، يوم السبت، ممثلي غرف الموثقين، بهدف إشراكهم في عملية الرقمنة، خاصة رقمنة إدارة الأملاك الوطنية والضرائب.

و جاء في البيان "عقد وزير المالية السيد لعزیز فايد، يوم 28 أكتوبر 2023، اجتماعا تشاوريا و تنسيقيا، على مستوى دائرته الوزارية، مع ممثلي هيئة الموثقين، بهدف إشراكهم بشكل فعال في عملية رقمنة وزارة المالية و خاصة إدارة الأملاك الوطنية والضرائب".

عصرنة الخدمات البنكية: السيد فايد يترأس اجتماعا تنسيقيا مع وزير البريد والمواصلات السلكية واللاسلكية

ترأس وزير المالية، لعزیز فايد مع وزير البريد والمواصلات السلكية واللاسلكية كريم ببيبي تريكي اجتماعا تنسيقيا متعدد القطاعات يضم القطاع البنكي والكيانات المسؤولة عن الدفع الإلكتروني وهياكل وزارة المالية حول عصرنة الخدمات البنكية وتطوير الدفع الإلكتروني، حسبما أفاد به اليوم الجمعة بيان لوزارة المالية.

مالية : حركة جزئية تمس سلك المحافظين العقاريين

أعلنت وزارة المالية، يوم الخميس، عن حركة جزئية على مستوى إدارة الأملاك الوطنية، تمس سلك المحافظين العقاريين بعدة ولايات من البلاد.

و أوضحت الوزارة في بيان لها أن الإعداد لهذه الحركة -التي لا تزال قائمة- "جاء من خلال إجراء تقييم شامل لأداء المحافظات العقارية، وفقا لعمليات المتابعة اليومية للحصائل المبنية على المنهجية

الجديدة للتقييم القائم على بلوغ الأهداف الرامية إلى الوقوف على عملية تسليم الدفاتر العقارية لطالبيها الذين تتوفر فيهم الشروط."



تعميم الدفع الإلكتروني في الجزائر.. هذا الجديد

ترأس وزير المالية، عزيز فايد مع وزير البريد والمواصلات السلكية واللاسلكية كريم ببيبي تريكي، أمس الخميس، اجتماعا تنسيقيا متعدد القطاعات، حول عصنة الخدمات البنكية وتطوير الدفع الإلكتروني.



بلاغ هام بخصوص الحركة الجزئية التي مست سلك المحافظين العقاريين

وتم الإعداد لهذه الحركة - التي لا تزال قائمة- من خلال إجراء تقييم شامل لأداء المحافظات العقارية. وفقا لعمليات المتابعة اليومية للحصائل المبنية على المنهجية الجديدة للتقييم القائم على بلوغ الأهداف. الرامية إلى الوقوف على عملية تسليم الدفاتر العقارية لطالبيها الذين تتوفر فيهم الشروط. كما طالت هذه المتابعة جانب الرقمنة المعنية بتسريع عمليات التكفل بإعداد. وتسليم كافة المستخرجات التي ينشدها المواطن وعلى رأسها دفتر العقاري.



بنك الجزائر.. 0 دينار ديون على عاتق الدولة والخزينة العمومية

يكشف تقرير البنك الدولي، عن تمكن بنك الجزائر من الحدّ من مشكلة انخفاض قيمة الدينار الجزائري التي استمرت 14 عاما بسبب ما أسماه بـ"التضخم المستورد"، في حين يميّط اللثام عن مؤشرات مبشّرة للاقتصاد الوطني منتظرة بين عامي 2024 و2025، ويؤكد التقرير على أهمية القطاع الخاص في النهوض بالاقتصاد الوطني وتحسين المعطيات والأرقام.

فايد يتراس اجتماعا تنسيقيا مع وزير البريد والمواصلات السلكية واللاسلكية

ترأس وزير المالية، لعزیز فايد مع وزير البريد والمواصلات السلكية واللاسلكية كريم بيبي تريكي اجتماعا تنسيقيا متعدد القطاعات يضم القطاع البنكي والكيانات المسؤولة عن الدفع الإلكتروني وهياكل وزارة المالية حول عصرنة الخدمات البنكية وتطوير الدفع الإلكتروني، حسبما أفاد به أمس الجمعة بيان لوزارة المالية.



قطاعا المالية والبريد ينسقان لإرساء تعاون فعال

عصرنة الخدمات البنكية وتطوير الدفع الإلكتروني

توفير بنية تحتية عصريّة لشبكة مشتركة للكيانات المالية

تعزيز كفاءة العمليات والابتكار في خدمة الإدارة العمومية

ترأس وزير المالية، لعزیز فايد، مع وزير البريد والمواصلات السلكية واللاسلكية، كريم بيبي تريكي، الخميس، اجتماعا تنسيقيا جمع القطاع البنكي والكيانات المسؤولة عن الدفع الإلكتروني وهياكل وزارة المالية، لمناقشة ملف عصرنة الخدمات البنكية وتطوير الدفع الإلكتروني.



مالية: فايد يستقبل ممثلي غرف الموثقين

استقبل وزير المالية، لعزیز فايد، يوم السبت، ممثلي غرف الموثقين، بهدف إشراكهم في عملية الرقمنة، خاصة رقمنة إدارة الأملاك الوطنية والضرائب.

و جاء في البيان "عقد وزير المالية السيد لعزیز فايد، يوم 28 أكتوبر 2023، اجتماعا تشاوريا و تنسيقيا، على مستوى دائرته الوزارية، مع ممثلي هيئة الموثقين، بهدف إشراكهم بشكل فعال في عملية رقمنة وزارة المالية و خاصة إدارة الأملاك الوطنية والضرائب."

عصرنة الخدمات البنكية.. فايد يترأس اجتماعا تنسيقيا مع وزير البريد والمواصلات السلكية واللاسلكية



ترأس وزير المالية لعزیز فايد مع وزير البريد والمواصلات السلكية واللاسلكية كريم ببيبي تريكي اجتماعا تنسيقيا متعدد القطاعات يضم القطاع البنكي والكيانات المسؤولة عن الدفع الإلكتروني وهياكل وزارة المالية حول عصرنة الخدمات البنكية وتطوير الدفع الإلكتروني، حسبما أفاد به اليوم الجمعة بيان لوزارة المالية.



تعاف من تداعيات كورونا ومؤشرات إيجابية للسنتين المقبلتين

بنك الجزائر يحدّ من انخفاض قيمة الدينار الذي دام 14 عاما!

يكشف تقرير البنك الدولي، عن تمكّن بنك الجزائر من الحدّ من مشكلة انخفاض قيمة الدينار الجزائري التي استمرت 14 عاما بسبب ما أسماه بـ"التضخّم المستورد"، في حين يميّط اللثام عن مؤشرات مبشّرة للاقتصاد الوطني منتظرة بين عامي 2024 و2025، ويؤكد التقرير على أهمية القطاع الخاص في النهوض بالاقتصاد الوطني وتحسين المعطيات والأرقام.

الصوت الآخر

فايد يترأس اجتماعا تنسيقيا مع وزير البريد والمواصلات السلكية واللاسلكية

ترأس وزير المالية لعزیز فايد مع وزير البريد والمواصلات السلكية واللاسلكية كريم بيبي تريكي اجتماعا تنسيقيا متعدد القطاعات يضم القطاع البنكي والكيانات المسؤولة عن الدفع الإلكتروني وهياكل وزارة المالية حول عصرنة الخدمات البنكية وتطوير الدفع الإلكتروني، حسبما أفاد به اليوم الجمعة بيان لوزارة المالية.



أعلنت عنها وزارة المالية

حركة جزئية تمس سلك المحافظين العقاريين

أعلنت وزارة المالية، يوم الخميس، عن حركة جزئية على مستوى إدارة الأملاك الوطنية، تمس سلك المحافظين العقاريين بعدة ولايات من البلاد.

وأوضحت الوزارة في بيان لها أن الإعداد لهذه الحركة -التي لا تزال قائمة- جاء من خلال إجراء تقييم شامل لأداء المحافظات العقارية، وفقا لعمليات المتابعة اليومية للحصائل المبنية على المنهجية الجديدة للتقييم القائم على بلوغ الأهداف الرامية إلى الوقوف على عملية تسليم الدفاتر العقارية لطالبيها الذين تتوفر فيهم الشروط.

MODERNISATION DES SERVICES BANCAIRES ET DE L'E-PAIEMENT

Les ministres des Finances et de la Poste et des Télécommunications abordent la coopération

Selon un communiqué du ministère des Finances, une rencontre de coordination intersectorielle a regroupé le ministre des Finances, Laâziz Faid et le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, ainsi que les acteurs clés de ces deux secteurs afin de discuter des axes d'amélioration de la coopération entre les deux départements pour un meilleur accompagnement des projets de modernisation des services bancaires et de développement du paiement électronique dans le pays. À l'ouverture de la réunion, les deux ministres ont

chaleureusement salué cette initiative, lui conférant une portée stratégique et en soulignant l'importance capitale d'une coopération efficace entre les deux parties, compte tenu des interdépendances existant entre les deux secteurs, pour la réussite des divers programmes de modernisation et de numérisation des structures du ministère des Finances et du secteur bancaire, est-il souligné. Les ministres ont insisté sur la nécessité de mettre à disposition de ces entités des infrastructures modernes reliées à un réseau commun, ce qui permettra, note-t-on, de soutenir

les différents systèmes d'information développés par les régies du ministère des Finances, renforçant ainsi l'efficacité des opérations et favorisant l'innovation au service de l'administration publique.

À l'occasion, Faid a mis l'accent sur la nécessité de travailler ensemble, en équipe, pour concrétiser un objectif commun celui de l'amélioration du service public offert aux citoyens. Il a dans ce sens souligné l'importance de l'éducation financière pour le grand public, en mettant en avant la nécessité de sensibiliser les citoyens aux avantages offerts par les paiements élec-

troniques. Le ministre des Finances a également insisté sur le renforcement des liens de confiance avec les différents utilisateurs, affirmant que la confiance est un pilier essentiel pour le succès de toute démarche visant à moderniser les services financiers et à promouvoir les paiements électroniques.

Il a ajouté que cette approche collaborative et éducative est fondamentale pour garantir une transition harmonieuse vers des services financiers plus innovants et accessibles pour tous les citoyens.

Ania Nch.

MOUVEMENT PARTIEL DANS LE CORPS DES CONSERVATEURS FONCIERS

Le ministre des Finances a opéré, jeudi, un mouvement partiel au niveau de l'administration du Domaine national, qui a touché le corps des conservateurs fonciers dans plusieurs wilayas du pays. Le ministère a précisé dans un communiqué que « la préparation de ce mouvement qui est toujours de mise, « intervient après l'évaluation globale de la performance des conservations foncières, conformément aux opérations de suivi quotidien des bilans, suivant une nouvelle méthodologie d'évaluation à même d'atteindre les objectifs visant à suivre l'opération de délivrance des livrets fonciers à leurs demandeurs qui remplissent les conditions ». « Ce mouvement vient également « conformément aux instructions du ministre des Finances, Laaziz Faïd, relatives à l'application du principe de transparence, de régularité et d'efficacité dans l'accomplissement des missions et la concrétisation des normes de compétence et de mérite en matière de postes de responsabilité, notamment au niveau de l'administration du Domaine national ».

FINANCES

Mouvement partiel dans le corps des conservateurs fonciers

Le ministère des Finances a opéré, jeudi dernier, un mouvement partiel au niveau de l'Administration du domaine national ayant touché le corps des conservateurs fonciers dans plusieurs wilayas du pays. Le ministère a précisé dans un communiqué que la préparation de ce mouvement qui est toujours de mise «intervient après l'évaluation globale de la performance des conservations foncières conformément aux opérations de suivi quotidien des bilans, suivant une nouvelle méthodologie d'évaluation à même d'atteindre les objectifs visant à suivre l'opération de délivrance des livrets fonciers à leurs demandeurs qui remplissent les conditions». Ce mouvement vient également «confor-

mément aux instructions du ministre des Finances, Laâziz Faïd, relatives à l'application du principe de transparence, de régularité et d'efficacité dans l'accomplissement des missions et la concrétisation des normes de compétence et de mérite en matière de postes de responsabilité, notamment au niveau de l'Administration du domaine national». Le suivi quotidien des bilans des conservations foncières a concerné la numérisation devant accélérer les opérations de prise en charge de l'établissement et de la délivrance de tous les extraits requis par le citoyen, notamment le livret foncier. Après examen de ces bilans, «des insuffisances dans la gestion de ces structures ont été relevées, d'où cette in-

tervention». Le ministre des Finances avait insisté à maintes reprises sur l'impératif de mettre en place une approche efficace dans l'accomplissement des missions. Il a également souligné l'importance du respect de la déontologie en vue d'améliorer le fonctionnement de l'administration financière, dans le cadre d'une dynamique participative efficace au service du citoyen. Lors d'une réunion de coordination avec les cadres supérieurs du ministère des Finances tenue le 8 octobre dernier, Faïd a en outre rappelé l'importance de faire preuve de réserve administrative, de discipline et d'intégrité, dans le but de garantir des services transparents, efficaces et responsables.

Finances Mouvement dans le corps des conservateurs fonciers

Le ministère des Finances a opéré, jeudi, un mouvement partiel au niveau de l'Administration du domaine national ayant touché le corps des conservateurs fonciers dans plusieurs wilayas du pays.

Le ministère a précisé dans un communiqué que la préparation de ce mouvement qui est toujours de mise, «intervient après l'évaluation globale de la performance des conservations foncières conformément aux opérations de suivi quotidien des bilans, suivant une nouvelle méthodologie d'évaluation à même d'atteindre les objectifs visant à suivre l'opération de délivrance des livrets fonciers à leurs demandeurs qui remplissent les conditions».

Ce mouvement vient également «conformément aux instructions du ministre des Finances, Laaziz Faid, relatives à l'application du principe de transparence, de régularité et d'efficacité dans l'accomplissement des missions et la concrétisation des normes de compétence et de mérite en matière de postes de responsabilité notamment au niveau de l'Administration du domaine national».

Le suivi quotidien des bilans des conservations foncières a concerné la numérisation devant accélérer les opérations de prise en charge de l'établissement et de la délivrance de tous les ex-

traits requis par le citoyen, notamment le livret foncier.

Après examen de ces bilans, «des insuffisances dans la gestion de ces structures ont été relevées, d'où cette intervention».

Le ministre des Finances avait insisté à maintes reprises sur l'impératif de mettre en place une approche efficace dans l'accomplissement des missions. Il a également souligné l'importance du respect de la déontologie en vue d'améliorer le fonctionnement de l'administration financière, dans le cadre d'une dynamique participative efficace au service du citoyen.

Lors d'une réunion de coordination avec les cadres supérieurs du ministère des Finances tenue le 8 octobre dernier, M. Faid a en outre rappelé l'importance de faire preuve de réserve administrative, de discipline et d'intégrité, dans le but de garantir des services transparents, efficaces et responsables.

Les instructions du ministre comprenaient également l'élaboration d'une charte d'éthique destinée aux employés du ministère des Finances et l'introduction d'une unité de déontologie dans le programme de formation des cadres du ministère. Ceci vise à renforcer l'esprit de responsabilité et à promouvoir la culture d'éthique, ajoute le communiqué.

■ Adoption de la loi de Finances complémentaire 2023 au Conseil de la Nation

Le pouvoir d'achat reste la priorité absolue du Gouvernement

La priorité du Gouvernement, autant politique qu'économique, depuis 2020 est de protéger le citoyen algérien contre la flambée des prix. Il a prévu, dans le texte de loi de Finances complémentaire (LFC) 2023, adopté à l'unanimité, avant-hier, au Conseil de la Nation d'augmenter les dépenses publiques à 14.700 milliards de dinars pour soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et stimuler l'investissement public. Il sera procédé, dans le cadre de cette LFC 2023, à la «revalorisation de l'allocation forfaitaire de solidarité au profit des catégories sociales pauvres», a indiqué, le ministre des Finances, Laaziz Faid expliquant que l'augmentation des dépenses publiques vise «essentiellement à prendre en charge les dépenses ordinaires supplémentaires induites par les mesures prises par les pouvoirs publics pour préserver le pouvoir d'achat des ménages, renforcer la sécurité alimentaire et appuyer le programme d'investissement public dans certaines wilayas».

Après examen et évaluation de ce texte de loi, la Commission des Affaires économiques et financières a suggéré, selon le communiqué du ministère de tutelle, une série de recommandation pour «une meilleure maîtrise de l'inflation et le respect des délais contractuels

lors de la réalisation des projets d'équipements publics afin d'éviter une réévaluation ultérieure, insistant, par ailleurs, sur l'impératif et l'urgence de numériser le secteur financier et économique du pays afin de renforcer l'inclusion financière nationale.

Il faut «redoubler d'efforts afin d'instaurer les fondements de l'économie numérique, généraliser les terminaux de paiement électronique (TPE) et contenir l'économie parallèle», a préconisé la Commission des Affaires économiques et financières, soulignant, à cet effet, l'importance de la loi organique 18-15 relative aux lois de Finances et l'adoption des nouvelles règles régissant la comptabilité publique qui devrait passer progressivement d'une comptabilité de caisse au mode de comptabilité d'exercice.

La Commission a évoqué, à l'occasion, l'adoption «pour la première fois une loi de Finances rectificative, en application des dispositions de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, qui permet de prendre en charge les dépenses ordinaires supplémentaires».

Des charges générées par les mesures prises par le Gouvernement pour soutenir la société et l'économie dans un contexte économique international incertain et tendu.

Le ministre des Finances a énuméré, dans ce sillage, d'augmentation des salaires, de l'allocation-chômage et des retraites, la poursuite des efforts de rattrapage au profit de certaines wilayas et la garantie de la sécurité alimentaire, à travers l'augmentation des capacités de stockage des céréales et la subvention des produits alimentaires de large consommation (poudre de lait, sucre et huile alimentaire).

L'Etat refuse de renoncer, dans une situation pareille, à sa politique de subvention qui profite, énormément, au consommateur.

L'objectif est d'améliorer des conditions de vie des catégories sociales dans le besoin, à travers la revalorisation de l'allocation forfaitaire de solidarité au profit des catégories sociales pauvres», a réaffirmé M. Faid.

Le Gouvernement s'engage, en parallèle, à soutenir le tissu économique à travers la facilitation de l'accès au foncier économique, au crédit bancaire et simplifier les procédures administratives afin d'attirer les capitaux privés et étrangers. Le but de cette stratégie est de diversifier l'économie et les sources financières du pays.

Samira Tk

Réduction de la TVA, annulation de la TAP, hausse des salaires... selon le PLF 2024

Aucune nouvelle taxe en vue en 2024

En 2024, le Gouvernement s'engage à poursuivre le déploiement de plusieurs mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat des Algériens et à stimuler l'investissement productif, ce qui signifie, globalement, une augmentation importante des dépenses budgétaires en 2024.

La priorité est de lutter contre l'inflation, de préserver le pouvoir d'achat des Algériens, et stimuler l'investissement tout en tenant compte des équilibres financiers. A noter que le PLF 2024 s'inscrit, encore, dans un contexte économique toujours tendu, marqué par des incertitudes géopolitiques majeures, qui résultent notamment de la guerre russo-ukrainienne et israélienne-palestinienne.

Et pour réduire l'impact de ces crises multidimensionnelles, devenues quasiment permanentes depuis 2020, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a ordonné à l'Exécutif de mettre en place des modalités permettant de revaloriser les aides de solidarité de l'Etat en vue de soutenir les ménages aux revenus les plus modestes.

La bonne nouvelle, c'est qu'il n'y aura pas de hausse ou de nouvelles taxes en 2024, bien au contraire, le chef de l'Etat a ordonné la suppression de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP).

Le PLF 2024 approuvé, mercredi dernier, par le Conseil des ministres lors de sa réunion «exceptionnelle» sous la présidence du président de la République, affirme l'engagement de l'Etat à maintenir sa politique sociale tout en cherchant à équilibrer les finances publiques sans impacter les acteurs économiques (entreprises et investisseurs).

Le PLF 2024 met en place une série de mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens,



■ Réviser et actualiser progressivement le système comptable en vue de réaliser la cohésion et la transparence totale dans les transactions et les données financières. (Photo: DR)

les salariés et les producteurs agricoles, d'une part.

D'autre part, il prévoit plusieurs dispositions supposées soutenir le tissu économique et le développement social à travers le renforcement de l'investissement national en vue de créer de la richesse, des emplois et renforcer les revenus de l'Etat.

Le Président Tebboune s'est d'ailleurs félicité, selon le communiqué de la Présidence, «des différentes mesures prises, à l'origine de l'amélioration des revenus de l'Etat, en dépit de la hausse des dépenses, du fait de l'incidence financière induite par les augmentations salariales décidées récemment, l'exonération de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et le soutien au pouvoir d'achat». Il a, également, assuré qu'«aucune nouvelle taxe susceptible de constituer une charge pour le citoyen n'a été prévue au titre du projet de loi de Finances pour l'exercice 2024», bien au contraire, l'Exécutif est appelé à réduire «au maximum la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour la production avicole et l'application de la même procédure aux den-

rées alimentaires importées de manière générale». Cette décision contribuerait à lutter contre la hausse des prix qui touche, particulièrement, les produits importés. De quoi rassurer les citoyens à faibles revenus durement touchés par l'inflation.

Autre bonne nouvelle pour les salariés de la Fonction publique confirmée lors de cette réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen du PLF 2024 : ils devraient bénéficier «des augmentations jusqu'à 47% en 2024, tout en comptabilisant l'incidence financière résultant de la révision des statuts des secteurs de la Santé, de l'Education et de l'Enseignement supérieur», explique le même texte.

Autre point important évoqué dans le PLF 2024, la réalisation «de 250.000 nouveaux logements dont 100.000 logements sociaux locaux et 150.000 d'aides à l'habitat rural, au titre de l'engagement du Président concernant la réalisation d'un million de logements entre 2020 et 2024», précise la même source.

Le président de la République ré-affirme encore une fois son attache-

ment au caractère social de l'Etat en tentant de maintenir la stabilité sociale, à stimuler l'investissement et à accélérer la mise en œuvre des réformes financières.

Pour ce qui est du soutien au développement du tissu économique, le chef de l'Etat souligné «la nécessité de consolider la volonté de réforme pour qu'elle soit exhaustive et efficace dans divers secteurs», ordonnant au Gouvernement de réviser «la condition de contracter des crédits pour englober les parties bâties et non pas les terrains», insistant sur «l'amélioration du rendement fiscal par l'accélération et la généralisation du système de numérisation, de manière à consacrer la véritable justice sociale entre l'ensemble des contribuables».

«Réviser et actualiser progressivement le système comptable en vue de réaliser la cohésion et la transparence totale dans les transactions et les données financières». Ce sont les grandes lignes du PLF 2024.

Samira Takharboucht

REGISTRE DE DOLÉANCES ET DES ÉCHANGES DE CORRESPONDANCES AVEC LES MINISTÈRES

Lancement du portail électronique

Le portail électronique des registres de doléances et des échanges de correspondances avec les départements ministériels a été officiellement lancé, hier à Alger, en vue de garantir une prise en charge efficace des préoccupations des citoyens, de renforcer leur confiance dans l'administration et d'évaluer les performances des administrations et du service public. Le portail électronique a été officiellement lancé lors d'une rencontre de coordination tenue à la wilaya d'Alger, sous le thème «*La prise en charge des préoccupations des citoyens au cœur des priorités de l'administration locale*», en présence du médiateur de la République, Madjid Ammour, du SG du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Larbi Merzouk, du représentant du ministre, Brahim Merad, ainsi que du wali d'Alger, M. Mohamed Abdennour Rabhi. Dans ce contexte, le médiateur de la République a affirmé que cette rencontre visait à «*renforcer la coopération entre son instance, les collectivités locales et les différents départements ministériels, afin de*

promouvoir le lien administration-citoyen au niveau des aspirations de la société, à savoir : un service public de qualité et la préservation des droits des citoyens consacrés par la loi», rappelant que la création de son instance «*vient concrétiser les engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en matière de protection des droits des citoyens et de consécration de l'Etat de droit*».

Cette rencontre «*s'inscrit dans le cadre d'une démarche visant à garantir une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens, à travers la mise en place de mécanismes d'évaluation permanents des performances de l'administration, afin d'assurer un service de qualité*». M. Ammour a annoncé, par là même, «*la mise en place, en coordination avec le ministre de l'Intérieur, d'une cellule au niveau de la wilaya, chargée de la gestion du registre des doléances, conformément aux instructions du président de la République, outre l'inscription du traitement des requêtes à l'ordre du jour du Conseil de wilaya une fois tous les trois mois*». Dans ce cadre, M. Merzouk a estimé

que cette rencontre de coordination «*est l'occasion de passer en revue les meilleurs moyens pour la prise en charge des doléances des citoyens, au cœur des préoccupations des différentes administrations, y compris celles du secteur de l'intérieur*». Le ministère, poursuit-il, «*a mis en place de nombreuses plateformes électroniques pour faciliter le signalement et l'accès, à distance, aux services, à l'instar du numéro vert 1100 du centre d'appels, de l'application numérique +Nechki+ et de la plateforme numérique dédiée aux différents services administratifs à distance, outre la réactivation du registre de doléances au niveau des administrations et établissements publics, en application des décisions du président de la République*». «*Il a été procédé, en coordination avec les walis et les délégués du médiateur de la République, à l'ouverture de registres de doléances au niveau des administrations avec l'installation de cellules de wilayas chargées de la gestion de ces registres pour une prise en charge efficace des doléances*», a-t-il précisé.

R. N.

INFLATION EN ALGÉRIE

«Les facteurs nationaux jouent un rôle plus important...»

● La Banque mondiale met le curseur sur les facteurs endogènes de l'économie algérienne pour expliquer le maintien du niveau élevée de l'inflation en dépit des mesures prises par le gouvernement et de la baisse de l'inflation importée.

L'inflation a atteint 9,7% sur les huit premiers mois de 2023, celle des produits alimentaires atteignant 14,0%. Après des années d'inflation relativement modérée, l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 7,2% en 2021, puis 9,3% en 2022. Au cours des 8 premiers mois de l'année 2023, l'inflation s'est accélérée à 9,7%, celle des produits agricoles frais étant considérablement plus élevée (24,1%), probablement en partie à cause de l'effet de la faible pluviométrie sur la production agricole, avec un impact disproportionné sur les ménages à faible revenu.

Tel est le constat de la Banque mondiale dans son dernier rapport de suivi de la situation économique en Algérie rendu public le 26 octobre. Il apparaît ainsi que la donne n'a pas vraiment changé depuis l'apparition de ce phénomène à l'échelle mondiale, dans le sillage de la crise de la pandémie. Les produits agricoles frais restent donc le facteur majeur dans le maintien du niveau élevé de l'inflation en Algérie. Dans le même temps, analyse la BM, la contribution des produits agro-industriels à l'inflation est tombée de 41,0% au deuxième trimestre 2022 à 10,8% au deuxième trimestre 2023 et celle des produits manufacturés est restée stable, les autorités ayant interdit les importations privées de céréales et de légumineuses, soutenu une appréciation du taux de change et tandis que l'augmentation des prix des produits alimentaires et manufacturés importés ralentissent. Il faut dire que, s'agissant des légumineuses, le phénomène de la pénurie est apparu pour ce produit sur le marché. Le gouvernement prévoit de prendre de nouvelles mesures pour ramener au plus bas le niveau d'inflation. Il compte, à la faveur du projet de



La décision du Président Tebboune de revoir à la baisse le taux de la TVA devrait permettre d'améliorer le pouvoir d'achat

loi des finances 2024, réduire au maximum la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) notamment des produits alimentaires importés. Serait-ce une mesure complémentaire pour rendre disponibles ces produits qui ont commencé à manquer lourdement sur le marché lorsqu'ils ne sont pas cédés à des prix exorbitants ? La réponse sera connue une fois le projet de loi en question sera présenté à l'APN.

Néanmoins, il y a lieu de signaler que ledit rapport de la Banque mondiale fait observer qu'*étant donné que les produits agricoles frais et les services sont plus susceptibles d'être produits localement que les produits agro-industriels et les produits manufacturés, leur plus grande contribution combinée à l'inflation (de 32 à 60% entre le T4-2022 et le T2-2023) suggère que les facteurs nationaux jouent maintenant un rôle plus important dans la dynamique de l'inflation*. En d'autres termes,

la nouveauté réside dans le fait que l'inflation est désormais moins le fait d'une inflation importée que celle produite localement. La BM en veut pour preuve les chiffres de l'ONS dont elle affirme que *seuls 13,4% des produits frais et 2,1% des services sont importés, contre 29,5% pour les produits alimentaires transformés et 6,3% pour les produits manufacturés*.

Par ailleurs, la Banque décortique la politique monétaire de l'Algérie pour une maîtrise de l'inflation, notamment l'inflation importée. *Après que les autorités aient soutenu l'appréciation du dinar au S2-2022 pour ralentir l'inflation importée, le taux de change s'est stabilisé au S1-2023. Après quatorze années consécutives de dépréciation du taux de change, le dinar s'est apprécié de 6,2% par rapport au dollar américain et de 4,0% par rapport à l'euro au S2-2022, la Banque d'Algérie cherchant à*

ralentir l'inflation importée, a-t-elle expliqué. Et d'ajouter : «La politique monétaire est restée inchangée depuis l'augmentation du taux de réserves obligatoires en avril 2023, mais la croissance de la masse monétaire a ralenti au T2-2023. En avril 2023, la Banque d'Algérie a rehaussé le taux de réserves obligatoires de 2 à 3%, revenant ainsi au niveau pré-pandémique, afin de réduire les pressions inflationnistes. Entre-temps, la croissance de la masse monétaire a ralenti, la croissance des dépôts bancaires passant de 19,6% en g.a. au T1-2023 à 10,4% au T2-2023, en raison de la baisse des dépôts d'hydrocarbures et de l'augmentation du taux de réserves obligatoires. La croissance du crédit au secteur privé est restée modérée, tandis que la croissance du crédit aux entreprises publiques s'est légèrement accélérée.

A. Benyahia

حركة جزئية في سلك المحافظين العقاريين



أعلنت وزارة المالية، أول أمس، عن حركة جزئية على مستوى إدارة الأملاك الوطنية، تمس سلك المحافظين العقاريين بعدة ولايات، مشيرة إلى أن الإعداد لهذه الحركة، التي لا تزال قائمة، جاء بعد إجراء تقييم شامل لأداء

المحافظات العقارية، وفقا لعمليات المتابعة اليومية للحصائل المبنية على المنهجية الجديدة للتقييم القائم على بلوغ الأهداف الرامية إلى الوقوف على عملية تسليم الدفاتر العقارية لطالبيها الذين تتوفر فيهم الشروط، تجسيدا لتعليمات وزير المالية، المتعلقة بتطبيق مبدأ الشفافية والنزاهة والنجاعة، وتكريس معايير الكفاءة والاستحقاق في تولي مناصب المسؤولية.

لجنة المالية تجتمع اليوم لضبط مناقشة مشروع قانون المالية 110 مليار دولار.. أكبر ميزانية منتظرة في الجزائر خلال 2024!

إيمان كيموش

كل على حدة.

وكان رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون قد أمر خلال اجتماع مجلس الوزراء الأخير بتسجيل إنجاز 250 ألف وحدة سكنية جديدة، في إطار قانون المالية لسنة 2024، ويأتي هذا الإجراء كتكملة لالتزامه بإنجاز مليون وحدة سكنية ما بين عامي 2020 و2024، وستخصص 100 ألف وحدة من الوحدات السكنية المقرر إنجازها، في صيغة السكن الاجتماعي الإيجاري، و150 ألفا بصيغة الإعانات الريفية، ولن يتضمن قانون المالية 2024 أي ضرائب جديدة، لتأكيد حرص الدولة على المحافظة على القدرة الشرائية للمواطنين بالأساليب المتاحة، مع أخذ التوازنات المالية بعين الاعتبار.

ويتضمن مشروع القانون أيضا إدراج الزيادات في الأجور التي تم إقرارها خلال اجتماعات سابقة لمجلس الوزراء، منذ عام 2022 بهدف الوصول إلى تنفيذ التزام الرئيس تبون ببلوغ زيادات تصل إلى 47 بالمائة في 2024، مع احتساب الأثر المالي المترتب عن مراجعة القوانين الأساسية لقطاعات الصحة والتربية والتعليم العالي.

وسبق لوزير المالية لمزيز هايد أن كشف في تصريحات سابقة له الشروق، بأن النص الجديد سيتضمن زيادات الأجور التي سبق وأن وعد بها رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون، وأيضا إجراءات جديدة لتحسين القدرة الشرائية للمواطن الجزائري، حيث يأتي ذلك تنفيذا لتعليمات وتوجيهات رئيس الجمهورية الذي يشدد في كل مرة على ضرورة تحسين المستوى المعيشي للجزائريين عبر كافة قراراته.

تجتمع لجنة المالية والميزانية بالمجلس الشعبي الوطني، الأحد 29 أكتوبر في حدود الساعة الثانية زوالا، لضبط برنامج مناقشة مشروع قانون المالية لسنة 2024، مع الوزراء ومسؤولي قطاع المالية، والذي يدوم لأزيد من أسبوعين، وفق ما أكد أعضاء باللجنة له الشروق.

وسيتضمن هذا المشروع محصنات مالية تعادل 110 مليار دولار، وهي ميزانية أكبر من تلك التي رصدتها قانون المالية لسنة 2023، والتي وصفها النواب وقتها خلال جلسات المناقشة به الموازنة الأكبر في تاريخ الجزائر.

وخصصت الحكومة عبر مشروع قانون المالية لسنة 2024 نفقات ميزانية تعادل 14 ألفا و862 مليار و736 مليون و986 ألف دينار، وهي أكبر ميزانية خلال السنوات الأخيرة، ويمثل المبلغ سقف رخص الالتزام، حيث تزيد عن ميزانية سنة 2023 والتي وصفت بأكبر ميزانية بما يربو عن ألف مليار، حيث قدرت وقتها بـ13 ألفا و786 مليار دينار.

ويتضمن مشروع قانون المالية وفقا لما علمته "الشروق"، إيرادات متوقعة تعادل 9102 مليار دينار، مع عجز يعادل 5760 مليار دينار. وأرقام أخرى تكشف عن الوضعية المالية المتحسنة خلال الفترة الأخيرة، والمخصصات القطاعية لتنفيذ البرامج والمشاريع، إذ يشمل الأمر رخص الالتزام ورخص التمويل التي تعادل 15 ألفا و205 مليار و282 مليون و544 ألف دينار، مع تفاصيل وملاحق تمثل برامج التمويل لكافة القطاعات

تنسيق وثيق بين وزارة المالية والبريد والاتصالات تفعيل عصرنة الخدمات البنكية وتطوير الدفع الإلكتروني

ترأس كل من وزير المالية، عزيز هايد ووزير البريد والمواصلات السلكية واللاسلكية، كريم بيبى تريكي، اجتماعا تنسيقيا متعدد القطاعات يضم القطاع البنكي والكيانات المسؤولة عن الدفع الإلكتروني وهيكل وزارة المالية حول عصرنة الخدمات البنكية وتطوير الدفع الإلكتروني.



ب. سعيد

● جاء في بيان لوزارة المالية، أن هذا الاجتماع، ضم أبرز القضاة في القطاع البنكي والاتصالات السلكية واللاسلكية لمناقشة محاور تحسين التعاون بين القسمين للحصول على أفضل دعم لمشاريع عصرنة الخدمات البنكية وتطوير الدفع الإلكتروني في البلاد.

وشارك في الاجتماع مدير البنك العمومية ومسؤولو جمع النقدي الآلي (شركة النقدي الآلي) والمعاملات الثلاثية بين البنوك وشركة الخدمات المصرفية، وكذا المندوب العام لجمعية البنوك والمؤسسات المالية البنوك الجزائرية، بالإضافة إلى المدير العام لبريد الجزائر والمدير العام للاتصالات الجزائر قصد تقديم خبراتهم. وفي افتتاح الاجتماع، أشاد الوزير بهذه المبادرة ومنحتها أهمية استراتيجية، مؤكداً على أهمية التعاون الفعال بين الطرفين بالنظر إلى الأهمية المتبادلة بين القطاعين لتحقيق نجاح مختلف برامج العصرنة والرقمنة لهيكل وزارة المالية والقطاع البنكي.

وأكد الوزير على ضرورة توفير بنية تحتية عصرنية متصلة بشبكة مشتركة لهذه الكيانات، مما سيسمح بدعم مختلف أنظمة المعلومات المتكاملة التي طورتها هيئات وزارة المالية، مما يعزز الكفاءة والعمليات والابتكار في خدمة الإدارة العمومية. وبهذه المناسبة، شدد هايد، على ضرورة العمل معاً كفريق واحد لتحقيق

ص.ع.م

الخاص بالعصرنة، وأكدوا على أهمية مراقبة وزارة البريد والاتصالات السلكية واللاسلكية لهذه العملية. وعلى ضوء نتائج هذا الاجتماع الأول، اتفقت الدائرتان الوزائيتان على إجراء اجتماعات فصلية لمناقشة التقدم والعقبات المتعلقة بالرقمنة وتطوير الدفع الإلكتروني، باعتبار أنه سيساهم إيجاباً دائماً للتشاور، بينما عبر الطرفان بوضوح عن إصرارهما على تجاوز الصعوبات من أجل المصلحة العامة، وأكدوا على أن الرقمنة وعصرنة قطاع البنوك، بالإضافة إلى تطوير الدفع الإلكتروني تعتمد على التزام وتعاون الطرفين بشكل فعال.

وعلى هذا الأساس، فمن المقرر في إطار هذا التشاور بين القطاعات، أن يتم في الاجتماعات القادمة متابعة دقيقة لتنفيذ الإجراءات المتفق عليها وفقاً لجدول زمني مشترك.

وشركة النقدي الآلي والعلاقات الشفافية بين البنوك "ساتيم" وشركة الخدمات البنكية، في هذا الشأن، عرضاً مشتركاً حول التوجهات الاستراتيجية لتعميم الدفع الإلكتروني في الجزائر. كما تم التطرق في النقطة الثانية إلى نسبة التقدم في مشاريع رقمنة وعصرنة أنظمة المعلومات في كل الهيئات البنكية، وسمحت المحادثات بالإطلاع على حالة شبكات الاتصالات المخصصة لقطاع البنوك، وكذا إعداد تقرير حول توفر البطاقات البنكية التي تتولى بريد الجزائر تصنيعها حالياً.

أما بالنسبة لهيكل وزارة المالية، فقد عبر المدير العام للضرائب والجمارك والأملاك الوطنية والخزينة والمحاسبة، عن حاجتهم إلى حلول دفع تتناسب مع الخدمات الرقمية الجديدة التي تم تطويرها من قبل كل هيكل في إطار برنامجها

هدف مشترك، وهو تحسين الخدمة العمومية المقدمة للمواطنين، موازاً مع تأكيده على مبدأ أهمية الترتيب المالية للجمهور، من خلال تسليط الضوء على ضرورة توسيعية المواطنين بالمزاي التي يوفرها الدفع الإلكتروني. ودعا وزير المالية، في المقابل، على تعزيز روابط الشراكة مع مختلف المستخدمين، مؤكداً على أن الثقة هي ركيزة أساسية لنجاح أي مبادرة تهدف إلى عصرنة الخدمات المالية وترقية الدفع الإلكتروني، قبل أن يضيف هذا النهج التعاوني والتربوي أمر أساسي لضمان انتقال سلس نحو خدمات مالية أكثر ابتكاراً ويسهل الوصول إليها من قبل جميع المواطنين.

وركز جدول أعمال الاجتماع على مجموعة من النقاط، منها تقديم المحاور المتعلقة بتعميم الدفع الإلكتروني، حيث قدم ممثلو جمع النقدي الآلي

لتحسين الخدمة العمومية المقدمة للمواطنين .. هايد،

ضرورة تعميم الدفع الإلكتروني في الجزائر

عقد، نهاية الأسبوع، اجتماع تنسيقي بين القطاعات، بمقر وزارة المالية، صرف مشاركة كل من ممثلي القطاع البنكي، الهيئات المكلفة بمثل الدفع الإلكتروني وكذلك هيكل وزارة المالية.

وأفاد بيان لوزارة المالية أن الاجتماع أشرف عليه كل من وزير المالية، ووزير البريد والاتصالات، حيث جمع هذا اللقاء الطاعين الرئيسيين في القطاعات المالية والمصرفية والاتصالات لبحث سبل تحسين التعاون بين القطاعين من أجل دعم أفضل لشاريع عصريّة الخدمات المصرفية وتطوير الدفع الإلكتروني في الجزائر.

ورحب الوزيران بهذه المبادرة، مؤكداً على الأهمية الكبرى للتعاون الفعال بين الطرفين من أجل إنتاج مختلف برامج العصرية والرقمنة لهيكل وزارة المالية والقطاع المصرفي.

كما شجدا على ضرورة تزويد هذه الجهات بالبنى التحتية الحديثة المرتبطة بالشبكة مشتركة، مما سيسمح من دعم مختلف أنظمة المعلومات المتكاملة التي طورتها مصالح وزارة المالية، وبالتالي تعزيز كفاءة العمليات وتشجيع الابتكار، في خدمة الإدارة العامة.

من جانبه، أكد وزير المالية، تعزيز هايد، على ضرورة العمل معا كطرف واحد لتحقيق هدف مشترك وهو تحسين الخدمة العمومية المقدمة للمواطنين، كما ركز على أهمية التثقيف المالي لعامة الناس، مسلطاً الضوء على ضرورة توعية المواطنين بالمزايا التي توفرها المدفوعات الإلكترونية.

وفي ذات السياق، شدد الوزير على أهمية تقوية عامل الثقة مع مختلف المستخدمين، مؤكداً أن الثقة ركيزة أساسية لنجاح أي نهج يهدف إلى تحديث الخدمات المالية وتعزيز الدفع الإلكتروني.

وأضاف أن هذا النهج التعاوني والتعليمي أمر أساسي لضمان التحول المتناسق نحو خدمات مالية أكثر ابتكاراً ومتاحة لجميع المواطنين.

الاقتصادية الاولى

2023/10/29





وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



f

@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger